



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 24 JANVIER 2018

Délibération N° 18/002

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015 - 2019  
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS  
CONVENTION D'ETUDE**

**VAUCOULEURS - Revitalisation du centre-bourg - E  
P09EB50H008**

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la commune de Vaucouleurs et la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude globale sur le fonctionnement du centre-bourg de Vaucouleurs en vue de sa revitalisation,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL, à 10% par la Commune de Vaucouleurs et 10% par la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Vaucouleurs et la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER